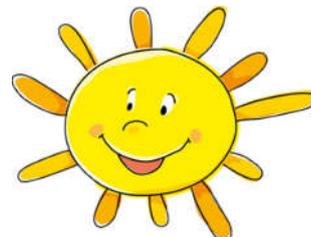


BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 158



Secrétariat communal

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a nommé **Mme Marion Girardin** en tant que secrétaire communale – teneur des registres d'impôts en remplacement de Mme Emilie Froidevaux.

Mme Girardin prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} août prochain et passera ainsi à 70% pour la caisse, le secrétariat et les impôts. Le Conseil communal lui souhaite d'ores et déjà plein succès dans sa nouvelle fonction.

Les autorités en profitent également pour remercier vivement Mme Emilie Froidevaux qui a été notre secrétaire et caissière communale durant un peu plus de 8 ans. Elle quittera ses fonctions le 31 août. Le Conseil communal lui souhaite ses meilleurs vœux pour la suite de sa carrière professionnelle.

Sortie des seniors - 15.09.2022

Les personnes concernées par cette sortie à Seelisberg - Isenthal ont reçu des invitations personnelles. Si d'autres personnes qui ne sont pas en âge AVS sont intéressées à participer au prix d'environ Fr. 90.-/personne, elles sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat communal. La priorité sera cependant donnée aux personnes invitées.

Délai des inscriptions : 7 août 2022.

Félicitations à tous nos jeunes citoyens diplômés

Plusieurs jeunes gens et jeunes filles de notre commune ont obtenu avec succès leur diplôme de fin d'études ou d'apprentissage. Le Conseil communal tient à les féliciter très chaleureusement et leur souhaite plein succès pour la suite de leur avenir professionnel.

Fermeture estivale du bureau communal

Le bureau communal sera fermé du **18 juillet au 7 août 2022**.

En cas d'urgence durant cette période, vous pouvez prendre contact avec :

le maire, M. Hubert Frainier, au 079.631.75.55

ou le vice-maire, M. Gérald Chételat au 079.310.04.37

De plus, et au vu de la pause estivale du conseil communal, les demandes de permis déposées après le vendredi 1er juillet 2022 seront traitées à partir du lundi 15 août 2022. Merci de prendre vos dispositions.

Concours « Village Fleuri »

Pour apporter une autre image du village aux résidents ou aux visiteurs, une attractivité particulière, une démarche de valorisation paysagère mais aussi un enjeu social, une tradition que la Commission Culture et Embellissement a souhaité remettre en route cette année 2022 avec deux catégories pour ce concours : « Maisons du villages » et « Fermes ». Une opportunité pour motiver les habitants du village à atteindre un objectif de valorisation et de plaisir partagés.

Pour rappel, la participation est gratuite et est à annoncer **jusqu'au 15 juillet 2022** à M. Lucien Fankhauser, conseiller communal : lucien.fankhauser@gmail.com / 078.640.16.70 ou en glissant un mot dans la boîte aux lettres du secrétariat communal de Pleigne.



Le Jury est composé par moitié par des membres de la Commission Culture et Embellissement et par moitié par des habitants du village qui se déterminera entre le 18 juillet et le 15 septembre 2022 sur les gagnants.

Pour déterminer les gagnants, chaque ménage du village a la possibilité de voter par le bulletin officiel distribué en tout-ménage. Toutes les maisons et fermes sises sur la Commune de Pleigne peuvent participer, pour autant que l'aménagement ne soit pas réalisé par des professionnels.

Assemblée communale ordinaire du 22 juin 2022

Les 23 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale extraordinaire du 22 juin 2022 ont :

- accepté l'avenant à la convention relative au Triage forestier du Haut-Plateau fonctionnant en pot commun
- accepté l'octroi d'un prêt de Fr. 61'200.- au Triage forestier du Haut-Plateau pour son fonctionnement en pot commun, autorisé le Conseil communal à prélever le montant sur les fonds forestiers et/ou sur les liquidités à disposition
- accepté les dépassements de budget et les comptes 2021 qui bouclent sur un bénéfice de Fr. 48'947.22 pour la municipalité et de Fr. 53'242.28 pour la bourgeoisie
- pris connaissance et approuvé le nouveau règlement sur les élections communales de la commune mixte de Pleigne
- nommé M. Eric Schaller en tant que membre de la commission d'école en remplacement de feu M. Thierry Odiet



*Le Conseil communal vous souhaite un bel été
et de bonnes vacances. Prenez soin de vous !*

*Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal
dans sa séance du 4 juillet 2022*

Pleigne, le 11 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

